

# EDMOND DE ROTHSCHILD SICAV GREEN NEW DEAL

*Un fonds actions global et thématique favorisant  
la transition vers une économie plus verte*



COMMUNICATION PUBLICITAIRE : Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus de l'OPCVM et aux documents d'informations clés pour l'investisseur avant de prendre toute décision finale d'investissement. EdR SICAV Green New Deal est un compartiment de la SICAV de droit français agréée par la AMF et autorisé à la commercialisation en Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

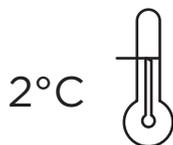


**EDMOND  
DE ROTHSCHILD**

Notre conviction : Pour atteindre la neutralité carbone, il faudra tripler le rythme actuel des investissements dans la transition écologique. Ce chiffre colossal fera de ce thème la locomotive des investissements et donc de la croissance pour les prochaines décennies.



**Un fonds actions global et thématique**



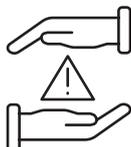
**Portefeuille aligné sur un scénario climatique inférieur à 2°C**



**Une approche Best in Universe<sup>1</sup> via notre modèle propriétaire EdR BUILD<sup>2</sup>**



**Horizon d'investissement recommandé minimum de 5 ans**



**Risque de perte en capital et risque lié aux actions**



**Classification SFDR<sup>3</sup> Article 8**

## Équipe d'investissement

Le fonds est géré par des spécialistes de l'investissement qui possèdent une longue expérience dans la gestion de **stratégies actions thématiques** axées sur le développement durable. Les convictions d'investissement font l'objet d'une approche de gestion collégiale où les gérants partagent leurs analyses de marché avec les spécialistes thématiques (santé, technologie, capital humain) et les experts de l'investissement responsable de notre plateforme de gestion.



**Alexis BOSSARD**

Gérant principal

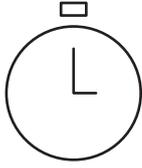


**Bing YUAN**

Co-Gérante

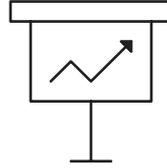
L'identité des gestionnaires de fonds figurant dans ces documents peut changer pendant la durée de vie du produit. 1. Best in Universe : Consiste à privilégier les entreprises les mieux notées d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité. 2. EdR BUILD (Bold, Universal, Impact, Long Term, Differentiation). 3. La politique d'investissement d'un fonds peut changer au fil du temps et donc entraîner éventuellement une modification de sa classification conformément au Règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR). Si vous avez des doutes concernant la classification SFDR d'un fonds, veuillez contacter votre conseiller habituel. Article 8 : Fonds promouvant des caractéristiques environnementales et sociales.

# Pourquoi investir dans la transition écologique ?



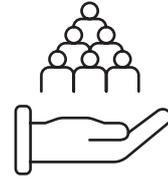
## Atténuation du risque climatique

Orientation des flux de capitaux vers des modèles d'entreprise durables et atténuation du risque de hausse de la température globale



## Perspectives de croissance

Le consensus sur l'économie verte est étayé par des mesures gouvernementales concrètes et des objectifs ciblés qui encouragent des investissements substantiels dans cette thématique



## Creation de valeur

Alignement des résultats financiers sur l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'ensemble de la société afin de préserver l'avenir des générations futures

## Quelle est la stratégie d'investissement ?

L'équipe de gestion sélectionne des entreprises dont les modèles économiques contribuent à accélérer la transition écologique et à façonner une économie durable. Les gérants investissent dans des entreprises ayant l'ambition de **relever les défis posés par le changement climatique à l'échelle mondiale**. Les opportunités d'investissement sont examinées dans le cadre d'une approche multisectorielle sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des entreprises, ce qui garantit une grande diversification du portefeuille. La méthodologie de sélection des sociétés repose sur le modèle de la taxonomie verte

qui s'applique pour évaluer la part verte de l'activité d'une entreprise. À cette fin, ils construisent un portefeuille investi dans trois profils de société :

- ▶ **CORE** : les "pure players" de la thématique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, économie circulaire, etc.)
- ▶ **ENABLERS** : les sociétés qui soutiennent la thématique (pionniers dans l'intégration des risques et opportunités liés au climat)
- ▶ **FUTURE LEADERS** : sociétés apportant des solutions innovantes contre le changement climatique

## Scénario de température mondiale inférieure à 2°C

L'identification des entreprises créant de nouvelles sources de valeur à long terme est complétée par l'adoption de critères objectifs pour mesurer l'impact réel des investissements sur l'environnement. Cela se traduit par l'alignement de la température implicite du portefeuille sur la feuille de route de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C.

Enfin, le fonds contribue aussi activement à l'activation de six ODD\*.

\*Objectifs de développement durable, source MSCI.

### Exposition active du fonds à six ODD\*



# Principaux risques d'investissements

INDICATEUR DE RISQUE : 

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

**La part A et I de cet OPC sont notées en catégorie 4. L'indicateur de risque note sur une échelle de 1 à 7 cet OPC.** Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres OPC et la mention d'une catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. En outre, il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Cet indicateur part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée de cet OPC. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

**Risque de perte en capital :** les investissements réalisés par le compartiment sont soumis aux tendances et aux fluctuations du marché. Il existe un risque que les investisseurs ne récupèrent pas

l'intégralité du montant investi.

**Risque actions :** la valeur d'une action peut évoluer en fonction de facteurs propres à la société émettrice mais aussi en fonction de facteurs exogènes, politiques ou économiques et peuvent donc avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du compartiment.

**Risque de change :** le capital peut être exposé aux risques de change dans le cas où les titres ou investissements le composant sont libellés dans une autre devise que celle du compartiment.

**Risque lié à l'investissement dans des petites et moyennes entreprises :** l'investissement dans des petites et moyennes entreprises peut comporter un risque plus important que celui qui découle généralement des investissements dans des entreprises plus grandes et mieux établies. La valeur des Compartiments qui investissent dans des sociétés de petite taille peut fluctuer davantage que celle des autres Compartiments en raison de la plus grande volatilité potentielle du prix des actions des petites sociétés.

## Caractéristiques du fonds\*

**Objectif d'investissement :** Surperformer son indice de référence, le MSCI World (NR) EUR, en investissant sur les marchés d'actions internationaux à travers la sélection de sociétés liées au thème du changement climatique.

**Devise de référence :** EUR

**Date de lancement :** 24/08/2020

**Codes ISIN :** Part A : FR0013428927 / Part I : FR0013429040

**Frais de souscription :** Part A : Max. 3% / Part I : Néant

**Souscription initiale minimale :** Part A : 1 action / Part I : 500 000 €

**Frais de gestion :** Part A : 1.70% max. / Part I : 0.85% max.

**Frais de gestion variables :** 15% de la performance supérieure au benchmark

**Frais de rachat :** Néant

**Benchmark :** MSCI World (NR), dividendes nets réinvestis

**Horizon d'investissement recommandé :** > 5 ans

\* Les parts décrites dans le présent document sont les principales parts libellées en euros. Le fonds dispose également de parts en USD, CHF, GBP. Veuillez demander à votre contact commercial pour toute information complémentaire.

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances français, le label a pour objectif de rendre plus visible les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.



Novembre 2024. Document non contractuel conçu à des fins d'information uniquement. Reproduction ou utilisation de son contenu strictement interdite sans l'autorisation du groupe Edmond de Rothschild. Les informations figurant dans ce document ne sauraient être assimilées à une offre ou une sollicitation de transaction dans une juridiction dans laquelle ladite offre ou sollicitation serait illégale ou dans laquelle la personne à l'origine de cette offre ou sollicitation n'est pas autorisée à agir. Ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme un conseil en investissement, un conseil fiscal ou juridique, ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de continuer à détenir un investissement. Le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces informations. Les OPC présentés peuvent ne pas être autorisés à la commercialisation dans votre pays de résidence. En cas de doute sur votre capacité à souscrire dans un OPC, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel. Les données chiffrées, commentaires, projections, et autres éléments figurant dans cette présentation reflètent le sentiment du groupe Edmond de Rothschild sur les marchés, son évolution et sa réglementation, compte tenu de son expertise, du contexte économique et des informations possédées à ce jour. Ils peuvent ne plus être pertinents au jour où l'investisseur en prend connaissance. Par conséquent, le groupe Edmond de Rothschild ne saurait être tenu responsable de la qualité ou l'exactitude des informations et données économiques issues de tiers. Tout investissement comporte des risques spécifiques. Il est ainsi recommandé à l'investisseur de s'assurer de l'adéquation de tout investissement à sa situation personnelle en ayant recours le cas échéant à des conseils indépendants. De plus, il devra prendre connaissance du document d'information clé (DIC) et/ou tout autre document requis par la réglementation locale, remis avant toute souscription et disponibles en français et en anglais sur le site [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com) onglet "Fund Center" ou gratuitement sur simple demande. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ce Fonds, conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Source d'informations : à défaut d'indication contraire, les sources utilisées dans le présent support sont celles du groupe Edmond de Rothschild.

**Pour les investisseurs de l'UE :** Le présent document est émis par Edmond de Rothschild Asset Management (France). Vous pouvez obtenir, sur le lien suivant : [www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf](http://www.edmond-de-rothschild.com/media/4yvncr2p/edram-fr-principaux-droits-des-investisseurs.pdf), un résumé des droits des investisseurs en français et anglais. En Espagne, la SICAV est enregistrée auprès de la CNMV sous le numéro 1801.

**Pour les investisseurs suisses :** Ce document à caractère publicitaire est émis par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., sise 18 rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse, une banque suisse agréée et réglementée par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés financiers (« FINMA »). Les compartiments d'« Edmond de Rothschild SICAV » figurant dans ce document sont des compartiments de la SICAV de droit français « Edmond de Rothschild SICAV » agréés par l'AMF qui ont été approuvés par la FINMA pour être offerts en Suisse à des investisseurs non qualifiés. REPRÉSENTANT ET SERVICE DE PAIEMENT EN SUISSE : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. ; Rue de Hesse 18 ; CH - 1204 Genève.

© Copyright Edmond de Rothschild. Tous droits réservés.

SOCIÉTÉ DE GESTION ET DISTRIBUTEUR GLOBAL  
**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT  
(FRANCE)**

47 rue du Faubourg Saint-Honoré / FR - 75401 Paris Cedex 08  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11.033.769 €  
Numéro d'agrément AMF GP 04000015 - 332.652.536 R.C.S. Paris

[www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com)